

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FC06678

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 24/01/2022, il a été constitué une SARL dénommée "DISTRIMA" Objet social : Le commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures, ce compris, les vêtements de sport, d'accessoires de vêtements, articles de maroquinerie et accessoires de voyages...; Sièges sociaux : 27 rue du Docteur Cabré 97100 BASSE-TERRE Capital : 1.000 euros Gérance : Monsieur MADI Anthony demeurant 10 Impasse des Bougainvilliers 97120 SAINT-CLAUDE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BASSE-TERRE

FC06679

Par acte SSP du 10/01/2022 il a été constitué une SCI dénommée :

MCDS LOCATIONS

Siège social : Section Boulogne 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT Capital : 1.000€

Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme des immeubles que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. Partout en France ou dans le monde.

Gérant : M LAPILUS Marcel, Marcelin, Section Boulogne 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATION

FC06683

ALU

SCI au capital de 914,69 €
Siège social : Lot n3 ZA DUGAZON
97139 LES ABYMES Cedex
RCS POINTE-A-PITRE

Aux termes d'un ASSP en date du 09/12/2021, l'assemblée générale a nommé en qualité de gérant, Mr Yohan BUS demeurant 604 résidence Les Alizés - Dampierre - 97190 LE GOSIER en remplacement de Mr Yvan BUS, démissionnaire. Mention au RCS de POINTE-A-PITRE

DISSOLUTION

FC06677

ALCACERA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : CHEMIN DES MARAICHERS 97118 ST FRANCOIS
Siège de liquidation : chemin des maraichers 97118 ST FRANCOIS
522291939 RCS POINT-A-PITRE

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame ALCACERA Delphine, née ROY, demeurant chemin des maraichers - 97118 ST FRANCOIS, a été nommée en

qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chemin des maraichers 97118 ST FRANCOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de POINT-A-PITRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

VENTES

FC06674



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

En l'audience du JUGE de l'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue Dugommier à POINTE-A-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 31 MARS 2022 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques sur surenchère au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : La société dénommée NACC, S.A.S au capital de 14 032 410,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 407917111, dont le siège social est 37 boulevard Suchet 75016 PARIS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

DESCRIPTION : Sur la commune de LE GOSIER (97190), les biens et droits immobiliers consistant en quatre parcelles de terre au lieudit Mare-Gaillard et cadastrées selon les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 633 - Mare-Gaillard - 07a 06ca
BO - 634 - Mare-Gaillard - 06a 09ca
BO - 635 - Mare-Gaillard - 27a 17ca
BO - 636 - Mare-Gaillard - 11a 04ca

Il s'agit de parcelles de terre, la parcelle BO 636 a visiblement l'usage de voie de passage avec une impasse : une cabane, la parcelle BO 635 englobe les parcelles BO 634 et 633, elles comportent de la végétation, un poulailier, des arbres, des chèvres.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 31 MARS 2022 en un seul lot sur la mise à prix de :

DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE CENT EUROS (290400€)
Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 20 janvier 2022
Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS

représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20200643/LRM/KL

FC06676



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE de l'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 Rue Dugommier à POINTE-A-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 31 MARS 2022 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domiciliée 07 Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers sis sur une parcelle située en la commune de CAPESTERRE BELLE EAU (97130), cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AY - 584 - Fonds Cacao - 02a 00ca

Sur laquelle est édifée une construction sur deux niveaux à usage d'habitation :

Au rez-de-chaussée on trouve une terrasse, un couloir de distribution, trois chambres, une salle d'eau, une buanderie, avec lavabo, un séjour, une cuisine.
À l'étage : l'accès se fait par un escalier extérieur, une terrasse semi-couverte, une cuisine, un séjour, une salle d'eau, wc, un dégagement, deux chambres.

Les lieux sont inoccupés.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 31 MARS 2022 sur la mise à prix de :

CENT MILLE EUROS (100 000€)
Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Doss n° 20140385/LRM/KL

MARCHÉ PUBLIC

FC06680



AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

1.) NOM ET ADRESSES
Région Guadeloupe, Numéro national d'identification : 23971001500029, avenue Paul LACAVE Petit Paris, Point(s) de contact : Frantz VERVERT, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59) 05 90 80 97 41, Courriel : fververt@regionguadeloupe.fr.

Fax: (+59) 05 90 80 41 59, Code NUTS: FR
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Saint-Rose et Lamentin)-Rescindement et compensations hydrauliques.

Numéro de référence : MF22-001.002.003.

II.1.2) Code CPV principal : Descripteur principal : 45233142

Descripteur supplémentaire : II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Saint-Rose et Lamentin)-Rescindement et compensations hydrauliques.

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 janvier 2022

VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S 018-042543 du 26/01/2022

Section VII : Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification

Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original

Numéro de section : II

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.1.5

Au lieu de : Valeur hors TVA: 470 397 euros

Lire : Valeur hors TVA: 2 260 000 euros

Numéro de section : II

Lot n° : 1

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.2.6

Au lieu de : Valeur hors TVA: 282 709 euros

Lire : Valeur hors TVA: 1 400 000 euros

Numéro de section : II

Lot n° : 2

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.2.6

Au lieu de : Valeur hors TVA: 174 127,60 euros

Lire : Valeur hors TVA: 800 000 euros

Numéro de section : II

Lot n° : 3

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.2.6

Au lieu de : Valeur hors TVA: 13 560,40 euros

Lire : Valeur hors TVA: 60 000 euros

FC06681



AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

1.) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Numéro national d'identification : 23971001500029, avenue Paul LACAVE Petit Paris, Point(s) de contact : Frantz VERVERT, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59) 05 90 80 97 41, Courriel : fververt@regionguadeloupe.fr.

Fax: (+59) 05 90 80 41 59, Code NUTS: FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Sainte-Rose et Lamentin)-Rétablissement de l'ex-RN2 et giratoire de Nôblivier.

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

Numéro de référence : MF22-003.004.

II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 45233120
Descripteur supplémentaire :
II.1.3) Type de marché

Travaux
Description succincte : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Sainte-Rose et Lamentin)-Rétablissement de l'ex-RN2 et giratoire de No-livier.

Mots descripteurs : Terrassement

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
28 janvier 2022
VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL
Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S
018-042550 du 26/01/2022

Section VII : Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification

Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original

Numéro de section : II

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.1.5

Au lieu de : Valeur hors taxe: 636 451,60 euros

Lire : Valeur hors taxe: 3 500 000 euros

Numéro de section : II

Lot n° : 1

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.2.6

Au lieu de : Valeur hors taxe: 611 012 euros

Lire : Valeur hors taxe: 3 400 000 euros

Numéro de section : II

Lot n° : 2

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.2.6

Au lieu de : Valeur hors taxe: 25 439 euros

Lire : 100 000 euros

FC06684



AVIS DE MARCHÉ

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé; Hôtel de Région; Petit-Paris., 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+590) 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Travaux d'amélioration et de renforcement des routes de Guadeloupe

Numéro de référence : MF22-006

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Travaux d'amélioration et de renforcement des routes, enrobés.

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant minimum et maximum pour chaque attributaire

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 62 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

Mots descripteurs : Voirie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE ROUTIERE SUD CARAIBE

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations :

travaux d'amélioration et de renforcement des routes. Montant annuel : minimum 500 000 euros HT et maximum 4 000 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : reconductible 3 fois tacitement

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Mots descripteurs : Voirie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE ROUTIERE DES CULS DE SAC MARIN NON COMPRIS LE TERRITOIRE DE LA VILLE DES ABYMES

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations :

travaux d'amélioration et de renforcement des routes.

Montant annuel : minimum 500 000 euros HT et maximum 4 000 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : reconductible 3 fois tacitement

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Mots descripteurs : Voirie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : TRAVAUX SUR LE SUD DU TERRITOIRE DE L'AGENCE ROUTIERE DE L'ARC ATLANTIQUE ET DES CULS DE SAC MARIN Y COMPRIS TERRITOIRE DE LA COMMUNE DES ABYMES

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations :

travaux d'amélioration et de renforcement des routes.

Montant annuel : minimum 500 000 euros HT et maximum 4 000 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : reconductible 3 fois tacitement

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Mots descripteurs : Voirie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : TRAVAUX SUR LE NORD DU TERRITOIRE DE L'AGENCE ROUTIERE DE L'ARC ATLANTIQUE

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations :

travaux d'amélioration et de renforcement des routes.

Montant annuel : minimum 500 000 euros HT et maximum 4 000 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : reconductible 3 fois tacitement

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Mots descripteurs : Voirie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE ROUTIERE DE L'ILE DE MARIE-GALANTE

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations :

travaux d'amélioration et de renforcement des routes.

Montant annuel : minimum 500 000 euros HT et maximum 1 500 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : reconductible 3 fois tacitement

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Mots descripteurs : Voirie

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informa-

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021
portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires
et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

tions et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

1.e.r mars 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 2 mars 2022 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+590) 5 90 41 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

28 janvier 2022.

Le Président du Conseil Régional Ary CHALUS

FC06685



AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région Guadeloupe

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 23971001500029

Ville : Basse-Terre

Code Postal : 97100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 971

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.eguadeloupe.com>

Identifiant interne de la consultation : MAPA22-007.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Frantz VERVERT

Adresse mail du contact : fververt@regionguadeloupe.fr

Numéro de téléphone du contact : +59 0590809741

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation.

capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation.

capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plus : 18 février 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Critères d'attribution :

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Organisation de l'exposition collective "Eclats d'îles" dans une galerie d'art parisienne.

Code CPV principal

Descripteur principal : 92311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Organisation de l'exposition collective "Eclats d'îles" dans une galerie d'art parisienne.

Lieu principal d'exécution du marché : Paris

Durée du marché (en mois) : 9

Valeur estimée (H.T.) : 50 000

offre la moins chère :

offre la plus chère :

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Oeuvre d'art

Vous voulez lire

le Probant

le vendredi matin ?

Abonnez-vous en ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr

**Une annonce légale à publier
en Guadeloupe ?**

**Saisissez la en ligne
www.leprobant.fr**